



Vente de ma location après avis de départ

Par **geophoto**, le **13/08/2014** à **16:32**

Bonjours,
J'ai envoyé mon préavis de départ à mon propriétaire et ai appris par l'intermediaire d'un petite annonce sur un site internet de vente que mon logement, maison individuelle a été mise en vente avant même mon départ effectif.
Certe , j'ai envoyé ma dédit mais mon propriétaire n'avait-il pas aussi obligation de me proposer en priorité l'achat de mon habitation ???
merci de votre réponse

Par **Lag0**, le **13/08/2014** à **19:12**

Bonjour,
Non, à partir du moment où vous avez donné congé, le propriétaire fait ce qu'il veut du logement.
Il n'y a que dans le cas où c'est le propriétaire qui donne congé à son locataire pour vendre le logement que le locataire est prioritaire pour acheter (on parle de droit de préemption).